

Édito

Nous avons avec vous, chers lecteurs, habitants ou sympathisants, tracé l'itinéraire de notre petit village : Itterswiller. Au fil des mois, nous avons découvert à travers les péripéties et méandres de notre histoire l'identité de notre commune : sous l'aspect physique, morphologique, environnemental, géologique, social, économique, culturel, cultuel... Oui, l'identité caractérise spécifiquement une collectivité, aussi petite soit-elle. S'il existe un certain nombre de traits caractéristiques, évolutifs certes à travers le temps, nous avons la chance d'avoir notre blason.

Il est l'ensemble des signes distinctifs et emblèmes de notre collectivité. Alors, tout un chacun doit consacrer ses efforts pour éviter que ne se dégrade ou que l'on usurpe l'image d'Itterswiller et toujours « redorer le blason » sous la protection de Saint-Rémi.

D'avance merci !

L'équipe de rédaction
Robert Keller
Nathalie Kieffer
Marc Zinck

Nouvel encroût mystère



Nouvelle énigme :
À vous de
trouver où se situe
cette croix !



Réponse de l'énigme précédente



Il fallait reconnaître les volets situés à l'arrière de la maison n° 107 de la Route des Vins. La photo a été prise au sud, côté salle des fêtes. Cette maison appartient à la commune. C'était le logement des instituteurs et de leurs familles des années 1890 à 1966, puis de certains curés de la paroisse. Actuellement y réside la vice-doyenne du village : Marie-Louise Herrbrech dite Lisel.

Itterswiller

et son blason

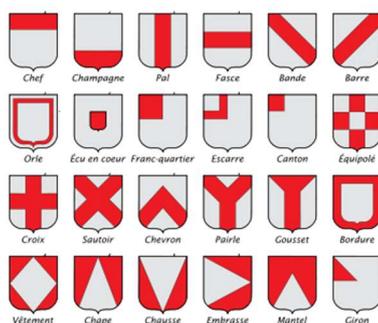
Vous connaissez, sans aucun doute, les armoiries de notre commune ! Mais connaissez-vous l'origine du blason ainsi que sa période de création ?

Avant toutes réponses, intéressons-nous aux origines de ces « logos » venus du Moyen Âge... C'est dès le XII^e siècle que l'on trouve des blasons annonçant l'identité, soit d'une personne, soit d'une famille ; une sorte de carte d'identité nommée plus communément les *Armes* ou les *Armoiries*. Le dessin était librement créé par le porteur qui pouvait être un seigneur, un noble ou un chevalier. Ces blasonnements deviendront héréditaires dans les lignées mâles. Chez les chevaliers, le blason était représenté sur un bouclier, une armure, une bannière ou un tabar (manteau léger porté sur l'armure). Lors des tournois de chevalerie, un homme, dénommé *hérald*, annonçait et présentait les chevaliers qui entraient en lice. Cette description se nomme l'art héraldique, c'est-à-dire la science du blason avec son vocabulaire et ses règles spécifiques pour détailler et dessiner les armoiries. La première règle à respecter : ne pas usurper les armes d'autrui ! La seconde ne pas utiliser la fleur de lys, symbole destiné qu'à la famille royale. Puis, dès le XIII^e siècle, surgissent les premières armoiries portées par des bourgeois, des paysans, mais aussi par des communautés comme les paroisses, les villes ou les corporations.

LEXIQUE DE L'ART HÉRALDIQUE PETIT EXTRAIT

L'écu : pièce centrale des armoiries.
Ci-contre le vocabulaire pour désigner les emplacements.

Les pièces honorables et les partitions :



Les couleurs :

Métaux : Or = jaune / Argent = blanc

Émaux : Gueules = rouge

Azur = bleu / Sable = noir / Sinople = vert / Pourpre = violet /

Orange = orange / Carnation ou au naturel = couleur de peau



Louis XIV

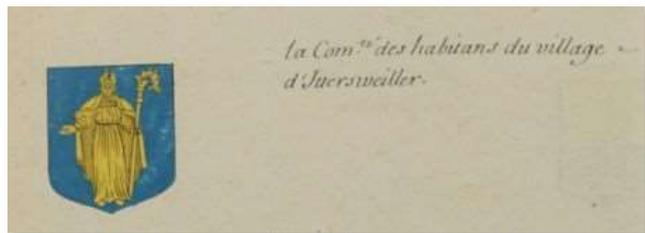
En 1696, Louis XIV affaibli financièrement, trouve le moyen de lever un énième et nouvel impôt : celui sur les armoiries. Pour ce faire, il promulgue un édit royal en novembre 1696 et demande à son conseiller, le généalogiste Charles René d'Hozier (1640-1732), d'établir un registre armorial comprenant tous les blasons du royaume de France. Comme le but c'était de renflouer les caisses royales, près de la moitié des blasons sont inventés par l'équipe d'Hozier. En effet, on donna d'office des armoiries à de nombreux bourgeois, qui jusqu'ici n'en avaient pas. En outre, Hozier pratiquait aussi la chasse à ceux qui avaient renoncé à leurs armes pour ainsi échapper à cet impôt. Quant aux communes, si ces dernières ne mettaient pas sous les yeux du généalogiste le sceau dont elles se servaient, d'emblée un blason était créé de toutes pièces. L'inspiration venait alors du sceau de la fabrique d'église à savoir le saint patron de la paroisse. Le tarif établi était de 20 livres pour un particulier, 25 livres pour une commune, et grimpait jusqu'à 300 livres pour une province. De plus, chaque membre d'une même famille devait l'acquitter !

Le résultat de ce gros chantier, réalisé en 21 ans, entre 1697 et 1718, a été acté sur 34 registres in-folio de textes et de 35 volumes contenant les armoiries coloriées. Le tout représente les 25 provinces françaises. Dans les volumes imagés, on y découvre 125 807 blasons peints, représentant des écus de tout horizon comme des abbayes, des communes, des corporations, des évêchés et bien sûr des nobles, des bourgeois, et même des curés, des juifs et des veuves ! À noter que les registres sont dépourvus de corpus et les blasons ne sont pas inscrits par ordre alphabétique ou tout autre logique d'enregistrement. Par conséquent, il faut s'armer de patience pour la recherche d'un blason.

Faisant partie depuis peu du royaume de France, l'Alsace a bien entendu également eu la visite de la brigade d'Hozier. Leurs investigations ont été notifiées dans deux recueils (textes et dessins). Ils ont été finalisés en 1704 et ils portent le numéro A. Sur leurs pages de garde, on peut lire : *l'Armorial de la généralité d'Alsace*.

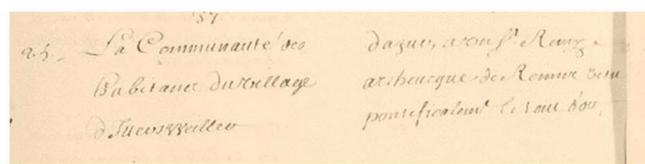


Et parmi les 812 pages du registre imagé, dans lequel sont dessinés 4650 écus alsaciens, on y trouve, en page 780, celui « d'Ittersweiler » :



Source gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France.
Département des Manuscrits. Français 32 228
Volumes reliés des cabinets des titres — Charles HOZIER

Quant au registre dans lequel sont inscrites la description de l'écu ainsi que la somme due, on y trouve, en page 537 sur 573, ce texte :



Source gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France.
Département des Manuscrits. Français 32 194
Volumes reliés des cabinets des titres — Charles HOZIER

Comme vous pouvez le constater, c'est donc le saint patron de notre église que l'équipe d'Hozier a choisi et la commune a dû s'acquitter de 25 livres.

Autre remarque, dans ces recueils aucun des habitants d'Itterswiller, que ce soit le prévôt, le curé ou un bourgeois, n'a été contraint à prendre un écu et ainsi payer les 20 livres demandés. Par comparaison, cette somme correspondrait à 620 Euros d'aujourd'hui !

Les XVIII^e et XIX^e siècles

Au fil des siècles, « l'œuvre » d'Hozier a été imprimée en livre. Des index ont été créés afin de faciliter les recherches, tant en matière de généalogie que pour les érudits.

Au travers des âges, notre blason a changé de physionomie :

Dans ce blason, par rapport à celui d'Hozier, saint Rémi tient toujours dans sa main gauche la crosse de l'évêque, mais n'est plus représenté de face, mais légèrement de biais. Et une colombe en argent sur une nuée d'or vient d'apparaître. Elle vient lui remettre la Sainte Ampoule.



D'après la légende, le jour du baptême de Clovis par Saint-Rémi, il manquait le saint chrême pour oindre (onction) le front du baptisé. C'est le Saint-Esprit en personne, sous la forme d'une colombe, qui en aurait apporté dans une ampoule. Par la suite, cette Sainte Ampoule aurait servi à l'onction des rois de France durant leur sacre dans la cathédrale de Reims.

Hansi

La personne qui a le mieux étudié l'héraldique en Alsace, c'est l'illustrateur colmarien Jean-Jacques Waltz dit Hansi. En 1938 il a réalisé son premier tome : *les Armes des Villes et des Communes*. Le deuxième tome a été édité en 1939, Hansi l'a titré : *Les armes des tribus et des corporations et les emblèmes des artisans*. Dix ans plus tard, en 1949, le troisième et dernier tome : *Les armes des nobles et des bourgeois* est imprimé. Dans chacun des trois tomes, imprimés à 575 exemplaires numérotés, il a dessiné et retracé l'histoire de ces emblèmes. Un vrai travail d'expert. Le seul regret qu'on peut avoir aujourd'hui, c'est que ces Alsatiques sont très rares, par conséquent leurs cotes sont très élevées. Malheureusement, aucun éditeur n'a encore pensé à les rééditer.

Le département du Bas-Rhin

À la sortie de la Seconde Guerre mondiale, en 1946, le conseil général du Bas-Rhin, associé à la préfecture, décida de créer une commission départementale d'héraldique constituée d'historiens, d'universitaires, d'archivistes, de conservateurs de musées et de bibliothèques ainsi que d'un dessinateur-héraldique. Le but de cette commission c'était de s'appuyer du travail d'Hozier, mais aussi d'anciennes archives, et de donner aux communes leur vrai blason, car malheureusement, ça et là, ont surgi des créations spontanées d'armoiries. L'idée résidait aussi que les municipalités s'octroient leur blasonnement sur les documents administratifs, sur les frontons des mairies, etc.

La commission a travaillé lentement et prudemment à la réalisation de l'ouvrage puisque ce travail s'est terminé en 1963. Chaque commune a été associée avant la publication officielle de leur blason. C'est ainsi que l'on trouve, en page 124 du livre *L'armorial des communes du Bas-Rhin* :

Itterswiller
CANTON DE BARR

D'azur à saint Rémi de carnation vêtu pontificalement d'or et d'argent, recevant la Sainte Ampoule d'or d'une colombe d'argent mouvant d'une nuée d'or du canton dextre du chef.

Accompagné en dessin de l'interprétation héraldique :

Vous l'aurez sans doute remarqué, saint Rémi a, à nouveau, changé de posture, de plus, il a perdu sa crosse épiscopale !



À noter que le village de Kirrwiller portait, dans l'armorial d'Hozier, les mêmes armes qu'Itterswiller. Aussi, la commission départementale a décidé qu'étant donné que nos armes reflétaient fidèlement l'histoire du village et son saint patron, Kirrwiller devait changer ses armes afin d'éviter toute confusion.

La nouvelle création des armes de Kirrwiller indique l'appartenance de la commune à l'abbaye de Wissembourg et aux seigneurs de Lichtenberg.



Autre remarque, sur le site Internet de Wikipédia, les termes héraldiques varient un peu ; on lit notamment : [...] *debout et de profil* [...]. Parallèlement, son dessin numérisé a subi un léger changement : la Sainte Ampoule a été remplacée par une amphore.

Art héraldique

Avec les règles de l'art héraldique, on peut reconstituer et dessiner facilement le blason d'Itterswiller.

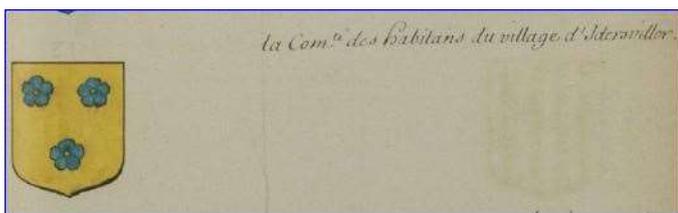
La couleur de l'écu est d'abord décrite. Ici le mot « azur » signifie bleu. Le meuble, c'est la figure dessinée au centre de l'écu (aigles, lions, fleurs, saints, etc.), en règle général le meuble regarde en dextre, c'est-à-dire à sa droite, ici, le meuble c'est saint Rémi.

Puis le saint patron est décrit : « *carnation* », se dit de toutes les parties du corps humain. Les autres termes sont plus compréhensibles : *vêtu pontificalement d'or et d'argent, recevant la Sainte Ampoule d'or d'une colombe d'argent mouvant d'une nuée d'or.*

Pour les termes « *du canton dextre du chef* » on les déchiffre ainsi : « canton » signifie une partie carrée de l'écu ; « dextre » est la partie à droite du meuble (à gauche vue de face), « chef » est la partie haute de l'écu.

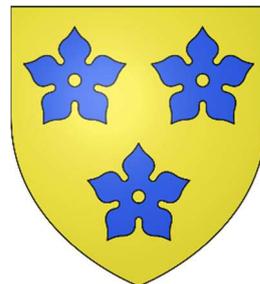
Confusion

Dans certains livres, documents, cartes et sur Internet, on trouve un blason attribué à notre commune. Bien qu'il nous siérait à ravir avec ses trois fleurs, il est attribué à la commune de Jetterswiller, village situé au nord de Wasselonne. Cette erreur provient de l'interprétation que l'on peut faire dans le texte écrit par Hozier.



La Communauté des habitants du village d'Iderswiller

Pourtant, de nos jours, ce blason pourrait bien correspondre à notre village avec sa distinction suprême — 4 fleurs — au concours des villes et villages fleuris de France, et ce depuis 1984 ainsi que pour l'obtention de la fleur d'or en 2017 !



Logo du XX^e siècle

En 1985, la mode et le commerce ont incité le Syndicat d'Initiative local à définir un logo plus en adéquation avec notre époque. Ce logo représente l'église et les vignes, avec un dégradé de verts.

À défaut d'avoir une devise, issue de l'Ancien Régime, et promotion touristique oblige, Itterswiller a aussi trouvé son slogan :



Comme un lézard au soleil,

Ce message publicitaire sied à merveille à Itterswiller, car si vous voulez voir des lézards en pagaille c'est bien dans notre commune !

Création d'armoiries

Ne pensez pas que les armoiries ne soient réservées qu'à nos ancêtres, ils sont toujours d'actualité ! Eh oui, si le cœur vous en dit, vous avez la possibilité de réaliser vos propres armes. Naturellement, vous devez respecter les lois héraldiques, oubliez la fleur de lys et ne vous appropriez pas les armes de votre voisin. Puis, vous pouvez les déposer à la Bibliothèque Nationale de France qui effectuera l'enregistrement dans *l'Armorial de France et de l'Europe*. Ce dépôt vaut juridiquement « date certaine » (acte authentique) et garantit la pleine propriété de vos armoiries !

À votre imagination et à vos crayons !

Les échos d'Itterswiller #5

Rédaction Logo
Robert Keller Patrick Keller
Nathalie Kieffer
Marc Zinck

Mise en page Impression
Nathalie Kieffer Mairie d'Itterswiller

Pour toute information ou demande en version numérique, écrivez-nous par courriel : echositterswiller@gmail.com